L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 3 JANVIER 1890. 63me Année

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

Buchner et Bonnet, Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI, 3 JANVIER 1890.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
6 mois	6 00
3 mois	3 00
1 mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 50

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

☞ Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se répètent, un prix réduit de 10 cts la ligne. voir la 3e page.

VENTES DE CE JOUR.

Par Henry Stern & Co.—A leur salle d'encan No 86 rue du Canal : Un assortiment complet de Bottes et Souliers.

Les socialistes chrétiens à la Chambre des Députés de France.

Nous avons dit que M. de Mun a déposé, sur le bureau de la Chambre, plusieurs projets de loi sur les questions sociales.

Une des plus intéressantes propositions est celle qui porte sur la réglementation du travail industriel.

Ce projet comprend vingt-six articles.

Le premier porte que les ouvriers des deux sexes et de tout âge ne pourront être employés à un travail industriel dans les manufactures, usines, carrières, chantiers et ateliers, que sous les conditions déterminées par la présente loi.

L'article 2 porte que les enfants ne peuvent travailler avant l'âge de 13 ans.

L'article 3 dit que les enfants âgés de moins de 16 ans ne peuvent travailler sans un certificat constatant leur bon état de santé.

L'article 4 porte que les femmes ne sont pas admises aux travaux souterrains ni aux travaux pour lesquels sont employées des substances toxiques.

L'article 5 ajoute que les femmes en couches ne peuvent travailler avant quatre semaines.

L'article 6 dit que les femmes ne sont pas admises aux travaux de nuit sauf dans certains cas, durant quatre heures.

L'article 7 dit que les ouvriers, sauf dans les usines à feu continu, se reposent le dimanche et les jours de fêtes.

L'article 8 ajoute que les manœuvres et les veilleurs de grandes fêtes le travail ne peut pas dépasser un maximum de huit heures.

L'article 9 porte que le travail ne doit pas excéder 58 heures par semaine.

Les articles qui suivent portent réglementation du salaire et du travail des femmes et l'inspection, les pénalités et quelques dispositions spéciales.

Pour expliquer l'intérêt de sa proposition, M. de Mun fait remarquer, tout d'abord, que la législation qui régit le travail dans les industries, ne visait que les femmes et les enfants, est incomplète.

En Autriche, en Suisse, dans la plupart des Etats de l'Amérique du Nord et de l'Australie, le repos dominical est ordonné par les lois, et il donne d'excellents résultats. Cet exemple doit être suivi par la France.

La plupart des ouvriers ne trouvent que dans leur activité les ressources nécessaires à leur existence, mais ils sont obligés, en ce moment, d'accepter le salaire offert.

Or, le capitaliste, pour tirer profit de son capital, a besoin de l'ouvrier; le capitaliste est donc tenu à de devoirs envers l'ouvrier, impuissant à se défendre.

La loi de 1884 reconnaît aux ouvriers le droit de s'organiser en syndicats, mais ceux-ci n'ont qu'une puissance relative, et le salariat n'est plus un contrat libre.

L'Etat doit protéger l'ouvrier, et l'Etat ne peut rien faire, si ce n'est de chercher à remédier à la situation faite, extérieurement, aux ouvriers, et à les soulager.

La famille est le fondement de la patrie; il est nécessaire que le père puisse de son intégrité morale, qu'il ait la faculté de produire des enfants robustes et de leur donner une éducation chrétienne.

Aujourd'hui, où le service militaire est obligatoire, la santé physique de tous les citoyens est une question capitale pour la défense du pays.

C'est pour toutes ces raisons que M. de Mun demande la reconnaissance et la garantie des droits du travail, l'épanouissement des travailleurs, le sauvegarde des familles.

Dans une société bien constituée, ce sont, dans les ouvriers, des associations professionnelles, mais, en France, celles-ci ne sont qu'à l'état d'embryons d'organisation.

Les ouvriers ne sont défendus que par les syndicats des prud'hommes et les syndicats professionnels, dont l'influence est plus que modérée.

M. de Mun juge que la limitation des heures de travail est d'une utilité incontestable, mais que l'interdiction du travail de nuit pour les femmes.

Devant l'augmentation du pauperisme, il juge nécessaire de réglementer le salaire.

Pour que ces diverses réglementations n'aient pas un caractère arbitraire, elles doivent être établies par les corps professionnels.

Telles sont les idées de M. de Mun. Le chef du groupe socialiste chrétien de la Chambre veut qu'il faut s'intéresser au peuple et faire une évolution sociale afin éviter une révolution.

La Nouvelle Revue.

Livraison du 15 déc. 1889.

SOMMAIRE.

Nos Bêtes de 1889, par M. Anatole Leroy-Beaulieu, (de l'Institut.)
Bonapartisme et parti républicain, par M. Gonzague Saint-Bonnet, (de l'Institut).
Bonapartisme et socialisme à Hellipolis, par M. T. T. Ferron, (de l'Institut.)
La Wallonnie, les Comédies et le Commerce français, (fin), par M. E. Monod.
Amadée, (2me partie), par M. Paul Bourget.
Un vieux vagabondage, (poésie) par M. Jean Richepin.
Mélancolie d'hiver, (poésie) par M. André Lemoyne.
Amadée-Mo, par M. Robert Scheffer.
La Littérature française en 1889, par M. Ad. Retté.
Chronique du Théâtre: Musique, par M. Pierre de Gallet.
Chronique du Théâtre: Drames et Comédies, par M. Marcel Prevost.
Lettre de la Politique extérieure, par Mme Juliette Adam.
Chronique Politique, par M. Raoul Frary.
Lettre belge: La situation économique en Belgique, par M. Louis Strauss.
L'Allemagne et la Science, par M. Emile Boutmy.
Revue européenne, par M. George Cornély.
Chronique économique.
Revue financière.
Revue bibliographique.

Le Strop Deinhardt pour la Barbe ne se prend pas intérieurement. Il ne contient ni une goutte sur les gencives ou rebord et le soulagement qu'il en procure est instantané. Il guérit les lèpres, inflammations, diarrhée; empêche la chute des cheveux et rétablit le travail des nerfs.

Tous ceux qui ont lu les ouvrages de M. de Mun, le chef du groupe socialiste chrétien de la Chambre, jugent qu'il faut s'intéresser au peuple et faire une évolution sociale afin éviter une révolution.

LOUISIANE.

Le Courrier, Couvent P. O., paroisse St-Jacques, du 28 décembre :

La sécheresse continue et, quoique, chaque soir, le temps se charge de nuages, la pluie, tant désirée, n'arrive pas. Les citernes sont vides, les plantes dépérissent, et le Municipal est appelé à fournir l'eau nécessaire à tous les besoins de la vie.

—Marié, jeudi, 26 décembre, à la chapelle Ste-Marie, M. Louis Décourteaux et Mademoiselle Mélodie Louvière.

—C'est le moment de l'année où ont lieu les ventes d'habitations. Ces jours derniers, ont été enregistrées, aux bureaux du greffier de notre paroisse, les ventes suivantes : A. E. Vegas à Paul Rodrigues, une habitation située dans le cinquième district, pour la somme de $8,000 ; J. P. Bourgeois à Onésime Dubon, la moitié de l'habitation Lily, dans le troisième district, pour $11,000 ; l'habitation Acadia, dans le cinquième district, à M. Théodule Chauff, pour la somme de $23,000. Quoique la transaction ait été faite, nous apprenons que M. Louis J. Bourgeois a vendu l'habitation Ste-Emma, dans le sixième district, à M. W. P. Aucoin, de la paroisse Assomption, pour la somme de $23,000.

—Jeudi dernier, est décédé, dans le septième district, M. D. A. Cairo. Il était Français de naissance et s'était établi à St-Jacques, comme commerçant, l'année dernière. Il semblait y avoir réussi, mais la mort est venu l'enlever.

Le Réveil, St-Martinville, paroisse St-Martin, du 28 décembre :

Nous avons rencontré M. Ernest Robichaux, le planteur de ris. Il doit semer, s'il le peut, plus de 900 arpents en ris. Il a reçu, par le Morgan, son tresher et les autres machines nécessaires à la culture et l'exploitation d'une rizière.

—Marié, à l'église catholique, le 23 décembre, M. L. Faselier et Mlle E. Savoie. Le *Réveil* envoie ses meilleurs souhaits de bonheur aux jeunes époux.

—Dimanche dernier, le moulin de Saint-John avait encore 200 arpents de canne à moudre. Si rien de fâcheux n'arrive, la roulaison y sera terminée la semaine prochaine.

—L'Usine a bien fait, jusques à présent, 1,300 barils d'huile.

—L'extrait suivant a été fait par nous, d'un article de la *Revue d'économie rurale*, publié par la *Sentinelle* de Thibodaux, dans son dernier numéro :

"Lorsqu'il m'arrive d'entrer dans vos écuries, souvent je vois des chevaux dont le ratelier est rempli de foin. Ce premier foin mangé, j'en vois mettre d'autre ; vous bourrez le ratelier ; c'est si facile de monter au grenier et de jeter de la nature aux animaux ! Vous croyez agir en bons maîtres, eh bien, moi, je vous dis que vous tuez vos chevaux ; oui, vous les tuez, et comment cela ? Je vais vous en donner l'explication. Vous croyez, peut être, que cette quantité de foin que vous avez dans l'estomac et les intestins, ce que vous appelez les boyaux, pour être rejetée, en forme de crotins, à la manière d'une lettre se rendant promptement à destination, après qu'elle a été mise à la boîte ? Il n'en est pas ainsi. L'estomac d'un cheval est très-petit ; c'est à peine s'il peut contenir 16 à 18 livres de liquide ; aussi chasse-t-il bien vite aux intestins tout ce qu'il ne peut garder. C'est déjà, par conséquent, un travail de géant que vous lui imposez en le bourrant continuellement de nouvelle matière ; et ce travail est d'autant plus grand, qu'il faut, en même temps, que ce pauvre ouvrier prépare, à sa façon, chaque parcelle alimentaire avant de l'envoyer plus loin. Voilà donc l'estomac tendu, gonflé outre mesure, travaillant sans cesse à se débarrasser de son contenu. Mais ce n'est pas tout. Il s'est séparé des poumons, c'est-à-dire des organes chargés de respirer, que par une mince cloison de sorte que lorsqu'il est ainsi gonflé, il presse de tout son poids, sur ceux ci, il les gêne et nuit, par conséquent, à l'entrée de l'air dans la poitrine.

Mettez donc au travail, immédiatement après le repas, un cheval qui a mangé à l'excès ; je vous demande s'il est à son aise. Et si vous l'obligez à de violents efforts, les poumons ne peuvent plus suffire. Gênés qu'ils sont par la présence de cet hôte incommode, ils se débattent contre la résistance qu'ils ont à vaincre, mais inutilement ; il faut qu'ils cèdent, et.... crac.... vous avez rendu votre cheval poussif. Bienheureux encore si votre vicieux pratique n'entraîne pas une mort subite." Voilà, assurément, un renseignement que les personnes qui gardent dans leur écurie leurs chevaux de voiture, doivent retenir, et dont elles doivent profiter.

—M. le docteur L. Culkin vient de subir une perte cruelle. Son fils Edw. Culkin, qui habitait à Pascalcoula, Ala, où il étudiait pour entrer dans la marine des Etats-Unis, est mort, subitement, lundi. Il était âgé de 20 ans. Nous prenons notre part de la douleur qui frappe le docteur Culkin, et nous lui envoyons l'expression de notre profonde sympathie.

L'Entreprise, Nouvelle-Ibérie, paroisse Ibérie, du 28 décembre :

Nous avons, souvent, demandé la fondation de petites fabriques, comme une nécessité pour la prospérité de notre cité. Nous avons, ici, la matière première pour nous en encourager dans la production, et, si nous ne nous en rendons pas compte nous-mêmes, les étrangers ne l'ignorent pas. Aussi, songent-ils à venir profiter des avantages que leur offrent notre climat et notre sol. Ainsi, il se présente, maintenant, une compagnie, composée d'hommes de l'Illinois, qui est prête à *fileyer*, ici, une filature de laine, pourvu que nous lui donnions quelque encouragement. Nous avons, tout près de nous, au Texas, de grands producteurs de laine, qui ne demanderaient pas mieux que de nous envoyer leurs toisons. Voilà, assurément, une belle occasion qui s'offre à nous. Il y aurait ici, dans une pareille entreprise, de l'emploi pour une centaine de travailleurs et d'employés. L'affaire est entre nos mains ; il dépend de nous que la filature se concrétise chez nous, ou qu'elle aille s'établir ailleurs. Réfléchissons, prenons notre détermination, et répondons.

Le Sugar Planter, Fort Allen, paroisse West Baton Rouge, du 28 décembre :

Nous lisons, dans la *Constitution* d'Atlanta :

M. T. P. Ferguson, fermier de Spartanburg, Caroline du Sud, est, après de longues expériences, arrivé à produire un coton qui donne une semence, dégagée de filasse. Le Bureau d'agriculture de l'Etat va faire un examen approfondi de cette plante, et en communiquera le résultat au public.

M. Ferguson déclare que d'après les expériences faites par lui, cette nouvelle variété de coton peut produire 400 boisseaux de graine, à l'acre, au lieu de 35 seulement, que donne le coton actuel. Un grand nombre de planteurs dignes de foi ont vu de même avec. Une grande calasse de grabots mûrs est maintenant exposée dans les bureaux du *News and Courier*. La graine est, en effet, aussi nette qu'un grain de plomb. Il y a là, pour les planteurs, probablement une nouvelle source de richesse, surtout, si, comme on l'affirme, la nouvelle plante produit 400 boisseaux de graine à l'acre.

Le South, Plaquemine, paroisse Iberville, du 28 décembre :

Splendide résultat. — *L'habitation Guiton, propriété de M. Andrew H. Gay*, qui est dirigée par l'habile et célèbre M. D. E. Walsh, a fait 1,173,000 livres de sucre cristallisé, sur 130 acres de canne. Moyenne par acre, 9,727 livres. On y a fait aussi 12,000 barils de mélé et de bière, pour l'usage de la ferme.

La Sentinelle, Eunice, paroisse Acadie, du 28 décembre :

Nos voisins, avec plaisir, que nos fermiers sont disposés à semer plus d'avoine, cette année, qu'auparavant ; chacun semera son champ d'avoine, qui lui servira de pâturage, de quel précieux bétail.

Les Mémoires de Talleyrand ; on n'est pas encore à la veille de les connaître. — Le dépositaire a du laisser, dans son testament, des dispositions catégoriques au sujet de la publication.—On lit, dans le *Figaro* :

En annonçant la mort de M. Andral, nous avons parlé des *Mémoires* du prince de Talleyrand, dont il était le dépositaire.

On ne lira pas sans intérêt quelques détails à ce sujet.

Le prince de Talleyrand, décédé en 1838, avait, par son testament, stipulé un délai de trente années avant la publication de ses *Mémoires*. C'était donc en 1868 qu'ils auraient dû voir le jour. Mais, à cette date, M. Andral, en raison de certaines convenances et par ménagement pour des personnalités encore vivantes, ajouta un délai de vingt années à celui qu'avait prescrit le testateur. L'échéance se trouvait ainsi fixée à 1888.

A cette seconde date, et pour les mêmes motifs que la première fois, M. Andral ajourna de nouveau, *sine die*, la publication si certainement attendue, et nous savons qu'il était décidé à ne l'autoriser que plus tard, quand les délicatesses qui l'arrêtaient auraient totalement disparu.

Nous pouvons donc garantir que nous ne sommes pas encore à la veille de connaître les *Mémoires*, et que très certainement M. Andral a dû laisser à ce sujet des dispositions catégoriques dans son testament.

Le manuscrit très considérable des *Mémoires* (M. Andral estimait qu'il ne donnerait pas moins de douze à quinze volumes) est enfermé dans des caisses scellées que l'honorable dépositaire gardait jalousement à Châteauvieux, loin de tout regard indiscret.

Il y a quelques années, un éditeur de Leipzig vint trouver M. Andral en lui disant : "Si vous voulez me permettre de faire copier secrètement la moitié seulement des *Mémoires*, je vous donnerai 50,000 francs comptant ; je ne dirai à qui que ce soit comment j'ai pu me procurer ce fragment ; je vous autoriserai même à le désavouer apocryphe et je subirai ce désaveu sans protester...."

Comme on le pense bien, M. Andral repoussa cette proposition singuière, qui prouve tout au moins quel intérêt on attache en Allemagne aux révélations posthumes du célèbre diplomate.

Vraisemblablement, plus d'une sollicitation nouvelle va se produire ; mais elle se heurtera aux dispositions précises que nous indiquons.

Le soleil ; état d'accalmie extrêmement rare. — Le soleil vient de passer par un état d'accalmie extrêmement rare. Du 4 octobre jusqu'au 11 décembre—c'est-à-dire pendant soixante-huit jours consécutifs—on n'y a vu aucune tache. Des dépêches adressées à M. Flammarion lui annoncent qu'enfin une petite tache est apparue le 12, près du bord occidental. Emportée par la rotation solaire, elle a déjà disparu. Observateurs : MM. Trouguère à Marseille, Valbonne à Paris, Dumoulin à Valbonne (Seine-Inférieure), Antoniadi à Constantinople.

Ce fait n'était pas arrivé depuis 1878.

Autriche-Hongrie. — L'Exposition des Etats-Unis d'Amérique en 1892. — La chambre de commerce de Vienne a demandé à l'unanimité certain nombre de grands industriels et de sociétés industrielles importantes, ainsi que celui de deux cents maisons de commerce jouissant d'une certaine notoriété, relativement à la participation à l'Exposition américaine en 1892.

La plupart des lettres-réponses se sont montrées favorables à cette participation, mais ils ont, toutefois, exprimé le désir que le gouvernement prît l'initiative de la nomination d'une commission officielle.

L'inauguration solennelle de l'église du Sacré-Cœur, en France. — C'est, décidément, au mois de juin 1890 —dans six mois—qu'est fixée l'inauguration solennelle de l'église du Sacré-Cœur, à Montmartre.

Les travaux de la voûte sont très activement poussés, mais ne serait-elle pas finie, que la consécration aurait lieu quand même.

Les dons des catholiques continuent à parvenir à l'archevêché. Les sommes recueillies, depuis quatorze ans, s'élèvent, prochainement, à 22 millions.

La France paraît s'intéresser vivement à la construction de la basilique de Montmartre. Pendant la durée de l'Exposition, on a constaté de trois à quatre mille visiteurs, par jour, dans nos vastes chantiers.

Un monsieur arrête un fiacre sur le boulevard :

—Cocher ! Au Champ de Mars.

Le cocher, avec bonhomie.—Pourquoi faire ? y a pas rien à voir.

Les attaques cérébrales les plus violentes trouvent un prompt secours dans le Pectoral-Cerises d'Ayer.

Bauberesse.—Décédé hier, 2 janvier 1890, à 11 1/2 heures A. M., à l'âge de 46 ans, JULES BAUBERESSE, natif de France, résidant en cette ville plus de 30 ans. Les amis et connaissances des familles Bauberesse et Englert sont priés d'assister à son funérailles qui auront lieu aujourd'hui, vendredi, 3 janvier 1890, à 8 heures, de sa dernière résidence cois Indépendance et Villere.

Messe funèbre.

Une messe funèbre sera dite demain, 4 janvier 1890, à la Cathédrale St-Louis, à 7 heures A. M., pour le repos de l'âme de ANNA LEBEAU veuve, née CLAVERIE. Les parents, amis et connaissances de la famille sont respectueusement invités à y assister.

3 jan—1f

TO-KALON

CAVE CALIFORNIENNE.

Vins rouges, Sauternes et Rieslings, Vins blancs.

Tokay, Angelica, Muscatelle, Black Berry Brandy, Porto, Sherry, Chablis et du Brandy fait avec le raisin pur, comme cognac, venant directement du vignoble de

M. W. GRAHM,

Oakville, comté Napa, Californie.

PUREETÉ ABSOLUE GARANTIE.

PH. FORGINY,

199 rue Royale, près St Pierre.

21janv—1m

La banque allemande "Hilmar Stolzenau", capitaine Haagert de Gênes, consignée non de chargement L. NOL, le 6 courant, au pied de la rue Hôpital, 2me district.

Les consignataires sont priés de s'occuper de la réception de leurs marchandises sur la levée ; autrement, elles seront emmagasinées à leurs frais et risques. Aucune marchandise ne sera livrée sans un ordre des consignataires, lequel ne sera donné que sur paiement des frais et sommes réclamées ou sera reconnue à notre bureau, faite et signatée sur la levée.

A. XIQUES,
67 et 69 rue Decatur.

Ni le capitaine, ni le consignataire de la barque allemande "Hilmar Stolzenau", de Gênes, ne seront responsables des dettes contractées par l'équipage de la dite barque.

A. XIQUES,
67 et 69 rue Decatur

3 jan—9f

Société de Bienfaisance mutuelle des Ouvriers.—L'ensemble de cette société aura lieu SAMEDI SOIR, 4 courant, à 7 heures et demie au local habituel, coin du rue Dryades et Napoléon pour affaires importantes. Les membres sont priés d'y assister.

Par ordre du Président,

PIERRE PUISSEGUR,
Secrétaire-Rec.

F. CASALOT, Secrétaire.

3janv—1f

Bureaux de la Crescent City Live Stock Landing and Slaughterhouse Company, Faubourg St. Bernard, 2 janvier 1890.—A une réunion du Conseil des Directeurs tenue ce jour, un DIVIDENDE SEMI-TRIMESTRIEL DE CINQ POUR CENT a été déclaré payable au bureau de la compagnie, à partir de mardi 7 janvier 1890. Tous les transferts qui seront faits à partir de cette époque, seront en dividende.

J. M. AUGUSTIN,
Secrétaire.

3 jan—3 5 7

Bureau de la Compagnie de chemin de fer de la rive gauche du Mississippi, Nouvelle-Orléans, 2 janvier 1890.—L'assemblée annuelle des actionnaires de cette compagnie aura lieu le LUNDI 13 janvier 1890, de 10 heures A. M. à midi, pour l'élection de directeurs pour ladite année ensuite prochaine.

La liste de transfert sera fermée jusqu'au 13 janvier 1890.

W. SAVIERS,
Secrétaire.

3 janv—2 13 15

Licence de ville de 1890.

Bureau du Trésorier de la Ville de la Nouvelle-Orléans, Nouvelle-Orléans, 31 décembre 1889.

Ce département est prêt à livrer les licences de ville de l'année 1890, à ce bureau, jusqu'à 3 janvier 1890.

J. N. BARRY,
Trésorier de la Ville.

3 janv—10f

BANQUES.

ETAT DE SITUATION SEMI-TRIMESTRIEL DE LA

Banque Nationale de la Nouvelle-Orleans

A la clôture des affaires, le 3j décembre 1889.

ACTIF.

Billets escomptés		$1,713,066 48
Prêts sur demande	$661,141 84	
Bons des E.U. de 4 pour cent, valeur au pair	166,250 00	
Primes sur ces derniers	25,386 53	
Stocks et bons	1,245,475 50	
Monnaie courante et chèques sur d'autres banques	534,562 60	
Change à vue sur New York	514,410 66	
Dû par des banques et banquiers	50,626 11—	2,218,633 32
5 pour cent fonds de dépôt entre les mains du Trésorier des Etats-Unis		2,250 00
Maisons de banque	$88,116 53	
Meubles et installations	7,500 00—	95,616 53
Total		$5,028,946 34

PASSIF.

Fonds capital		$200,000 00
Fonds de surplus		600,000 00
Profits non divisés	$123,501 87	
Moins dividende payable le 1er janvier 1890	30,000 00—	93,501 87
Ancienne circulation		24,500 00
Dividendes non payés		1,450 00
Dividende payable le 1er janvier 1890		30,000 00
Dépôts		3,981,940 47
Notes et billets réescomptés		98,154 00
Total		$5,028,946 34

Je certifie que ce qui précède est un exposé vrai et exact.

WILLIAM PALFREY, Caissier.

Attesté par :

JOHN H. HANNA,
A. B. WHEELER,
SIGMUND KATZ,
Directeurs.

3 jan—1f

ETAT DE SITUATION SEMI-TRIMESTRIEL DE LA

Banque Nationale de la Louisiane

DE LA NOUVELLE-ORLEANS, LNE.

A la clôture des affaires, le 31 décembre 1889.

ACTIF.

Prêts et escomptes		$2,277,640 26
Bons des Etats-Unis, valeur au pair		50,000 00
Bons consolidés de la Louisiane et autres bons		287,300 00
Actions et autres effets		97,240 00
Maisons de banque et autres propriétés foncières		111,888 [illegible]
Trésorier des Etats-Unis	$2,250 00	
Change américain	267,950 52	
Argent (comptant)	1,192,123 09	
Chèques pour le Clearing House	297,765 16	
		1,760,129 18
Total		$4,580,307 77

PASSIF.

Capital-actions	$500,000 00	
Fonds de surplus	200,000 00	
		700,000 00
Profits nets non divisés		91,435 86
Moins au fonds de surplus	$50,000 00	
Dividende à déclarer	25,000 00—	$75,000 00
Circulation		16,835 86
Dépôts à vaire contre chèques		3,791,656 91
Balance due sur réduction du capital-actions		800 00
Dividendes non payés		26,315 00
		$4,580,307 77

A une réunion du Conseil de Direction, un dividende de CINQ POUR CENT a été déclaré, à prendre sur les profits nets des derniers six mois payable sur demande à la Nile-Orléans et à la maison de banque de Winslow, Lanier & Co., New York.

R. M. WALMSLEY, Président.
A. LURIA, Vice-Président.
LEON F. JAMIN, Caissier.

3jan—3f

ETAT DE SITUATION DE LA

Banque d'Epargnes Germania,

No 51 Rue du Camp,

A la clôture des affaires, le 31 Déc. 1889.

ACTIF.

Actions et bons		$308,801 56
Prêts hypothécaires		90,462 83
Prêts à échéances (garantie par collatéraux)		46,462 62
Prêts sur demande (garantie par collatéraux)		702,994 15
Comptant	$108,115 62	109,789 50
Items comptant	2,673 88	
Total		$1,158,430 00

PASSIF.

Capital payé		$100,000 00
Profits non divisés		27,707 91
Moins dépenses courantes et taxes payées	$42,318 59	
Moins $21,746 95 payé aux déposants pour intérêts et $6000 aux actionnaires pendant l'année courante	29,746 95	
Réservé des profits de cette année	12,571 64	
Ajouter profits inédits existant au 31 Déc. 1888	55,136 27	
Total réservé (jusqu'à date)	67,707 91	
Réservé pour taxes de ville et d'Etat de 1889 maintenant en litiges		4,000 00
Dû aux déposants		998,238 09
Dividendes non payés		484 60
		1,158,430 00

Je, G. Ad. Stoffer, caissier de la susdite banque, sur mon serment, certifie que l'exposé qui précède est exact du mieux de ma connaissance.

G. AD. STOFFER, Caissier.

Fait et signé par devant moi le 31 décembre 1889.

W. G. HART, Notaire.

Examiné et approuvé par

J. E. MEYER,
J. EASTINGER,

1er jan—4f

Leçons de Français et de Piano.

Un Professeur, parlant le français et l'anglais offre ses services pour l'enseignement du Français et du Piano, au prix de huit piastres par mois. Il peut encore disposer de quelques heures. Adresser les demandes à Mlle V. J., Bureau de l'Abeille.

27oct—

SI VOUS VOULEZ

acheter du claret bon et bon marché, adressez-vous à la American Liquor Co., 215 et 217 rue Decatur.

Vins blancs, Whiskies, Gins, Cognac et Cordiaux.

Gros et Détails.

26 oct—6m. dim. mer. ven.

NOTICE SPECIALE.

Bureau de la Compagnie du Canal and Navigation Company.—Coin des rues Villere et Toulouse (Vieux Basin).—Nlle Orléans, 23 décembre 1889—Conformément aux sections 8 et 9 de la charte de cette Compagnie, l'assemblée annuelle et générale des actionnaires, aura lieu à 11 heures A. M., et 3 heures P. M.

E. HUARD,
Secrétaire

24 déc—3d—janv 2 14 19

Avis au Public.

Les soussignés ont formé, en jour, une société commerciale pour affaires de commission en général sous la raison sociale de E. BELTRAN & Cie.

RAPHAEL BELTRAN,
NEMOURS BIENVENU,
ROBERT J. BELTRAN.

Nouvelle-Orléans, 1er janvier 1890.

1janv—1mm

R. HANNA, PRESTT. W. W. SEBAULT, CAISSIER.

AMERICAN NATIONAL BANK

47 RUE DU PRAIN.

Fait les affaires de banque en général et vend des chèques, au comptant et par les agences, sur toutes les principales villes d'Europe. Cable-Lettres et du Crédit européen.

19 jan—1m—dim. mer. ven.

BASILE BARES

FACTEUR DE PIANOS,

84 Rue Royale, Nlle-Orléans.

—SEUL AGENT POUR LES—

PIANOS GAVEAU, DE PARIS

Supérieur à tout ce qui c'est fait jusqu'à ce jour, de construction nouvelle pour la sonorité prolongée, il endre en fer fondu d'une seule pièce, système parchemin, métallique Allemand à double répétition, remontoir et dé, équilibré pour la solidité de l'accord. Ces pianos sont vérifiés journellement par un expert de son ressort.

Mécanique et vérification à toutes heures.

C. LAZARD & Cie

RE ANCIENNES ET POPULAIRES

Marchands de Vêtements Confectionnés

D'ARTICLES DE TOILETTE

ET DE CHAPEAUX.

29, 31, et 33 rue du Canal, coin North Peters, Nlle-Orléans, Lne

24 oct—1 an—dim mar ven

CHOCOLAT MENIER

EXPOSITION DE PARIS DE 1889

2 GRANDS PRIX — 5 MÉDAILLES 'OR

PARIS, NOISIEL, LONDRES, NEW-YORK.

LES PLUS GRANDS FABRICANTS DE CHOCOLAT DU MONDE

LES VENTES ANNUELLES DÉPASSENT 30,000,000 DE LIVRES

LE PLUS PUR, LE PLUS SAIN ET LE MEILLEUR

ACHETEZ LE CHOCOLAT MENIER — EN VENTE PARTOUT

MAISON A NEW-YORK : UNION SQUARE.

Mme J. DEJAN,

GRAND MAGASIN DE MEUBLES,

Coin Dauphine et Quartier,

NOUVELLE-ORLEANS, LNE.

Le stock de Mme Dejan comprend toute espèce de meubles, fabriqués avec le plus grand soin et tous très élégants. Il se compose de toutes les essences :

ACAJOU, BOIS DE ROSE, NOYER, ETC.,

Elle a aussi un grand et magnifique assortiment de

NATTES, RUGS, VOITURES POUR ENFANTS, ETC.

Invitation au public de venir examiner le stock et de s'informer des prix qui sont très modérés

Changement de local ! — Changement de local !

ELKIN & CIE.,

VIENNENT DE TRANSFÉRER LEUR MAGASIN DU No 95 DE LA RUE DU CANAL

Aux Nos 42 et 44 de la rue de Chartres,

Une bâtisse élégante et très agréable, près de la rue de la Douane.

TAPIS, MOQUETTE, BODY BRUSSEL,

TAPIS DE BRUXELLES.

Le tout ayant des bordures qui se marient avec.

Stores, Flèches et Corniches. Nattes et articles de tapissier.

30 oct 1 an

Joseph Lipman. Julien Métayé. W. E. Robinson.

AVEC

A. N. Ellis

IMPORTATEUR DE

DIAMANTS.

ET NÉGOCIANT EN

DIAMANTS ET BIJOUTERIE.

No 115 rue du Canal

JE SAIS QUE VOUS N'AVEZ QU'A VOIR

Les splendides joyaux que l'offre en fait de diamants, solitaires et bagues avec grappes de diamants, de boucles d'oreilles, d'épingles pour dentelles, de boutons pour chemises et cols, à $15, $20, $25, $35, $40, $50, $60, $75, $85, $100, $125, $150, $175, $200, $250, $300, $400, $500, $1,000, $2,000, $2,500, pour vous décider à acheter chez moi.

Initiales en diamants et montres ornées de diamants en grande variété.

Opales fines, Rubis, Perles et Saphires.

PRIX MARQUÉS EN CHIFFRES ORDINAIRES.

Diamants remontés dans tous les genres.

Le plus gros diamant aux Etats-Unis exposé dans mon vitrine

A. M. HILL, No 115 RUE DU CANAL.

30 mai—1mPP

DESSINS ET EVALUATIONS DE MEDAILLES, BADGES ET EMBLEMES EN ARGENT ET EN OR

Pour Ecoles, Académies, Séminaires, Universités, Sociétés, etc.

Seront fournis et exécutés dans tous les genres de travail artistique désirables, dans un court délai et aux prix les plus raisonnables.

FRANTZ & OPITZ,

HORLOGERS ET BIJOUTIERS ET MARCHANDS DE Montres, Pendules, Argenterie, Bijouterie, Diamants, Jumelles, Etc., Etc.

COIN DES RUES ROYALE ET BIENVILLE.

1er oct 89—1an

DÉPOT DE GLACES ET D'OBJETS D'ART.

La plus grande maison de ce genre dans les Etats du Sud.

CONCURRENCE DEFIEE !

Les personnes désirant l'un des articles suivants, feront bien de venir visiter mon magasin, avant d'acheter ailleurs :

Miroirs Français pour Cheminées et entre les Fenêtres de toutes les grandeurs et genres, à cadres Dorés, Bronze, Ebène, Noyer et particulièrement les Miroirs Bric-à-Brac pour cheminées ainsi bien que les Cabinets Bric-à-Brac pour salons, qui ne peuvent être surpassés en élégance et main-d'œuvre. Chevalets pour tableaux, Piédestaux pour Statues, Stores et Corniches pour Fenêtres, des dessins les plus artistiques, ainsi que des Cadres à Portraits et Gravures, Gravures des genres les plus nouveaux et plus beaux qui puissent être faits. Mon stock de Gravures, Etchings et Oleographs et Photogravures est un des plus beaux et plus vastes de toutes les récentes publications, ainsi bien que les Ornements de Sèvre, Bisque et Bronze pour Cheminées et Cabinets Bric-à-Brac, où les artistes et connaisseurs pourront de trouver sujet de faire leurs choix pour cadeaux de noces ou fêtes.

—N'OUBLIEZ PAS QUE LA—

Concurrence est défiée, et venez vous en convaincre chez

L. UTER,

No. 47 rue Royale.

NOUS CONTINUONS A VENDRE CETTE SEMAINE

Nattes à 10c la yarde, pentes deux fois supplémentaires. Belles pièces de Nattes à 15c, pentes sans frais supplémentaires. Belles triples de nattes à 20c, pentes sans frais supplémentaires. Tapis de Moquette à 60c, comme et pentes sans frais additionnels.

Nous vendons aussi de magnifiques rideaux de dentelle à $1 la paire, de beaux rideaux à $1 de fantaisie toilles cirées, portières, portières, etc., de toutes sortes aux plus prix très réduits. Attention spéciale donnée sur "Dressing Cards" [illegible]

LEOPOLD LEVY

137 Rue du Canal

Le Magasin de Tapis le Meilleur Marché de la Ville.

12 oct—1 an dim mar jeu

ETABLIE EN 1792.

COMPAGNIE D'ASSURANCES PHOENIX, DE LONDRES.

Plus de $80,000,000 de pertes payées depuis son organisation.

Pertes promptement ajustées et soldées à la Nouvelle-Orléans.

BUREAU : 67 ET 69 RUE DU CAMP.

ETABLIE EN 1849.

Compagnie d'Assurances CRESCENT de la Nouvelle-Orléans

Plus de $10,500,000 de pertes payées depuis son organisation.

67 ET 69 RUE DU CAMP.

W. H. Lyons, Prés. Jos. Bowling, Vice-Prés.

1 jan—1 an

COMPAGNIE D'ASSURANCE

LIVERPOOL AND LONDON AND GLOBE.

Plus de $42,000,000 de pertes payées aux Etats-Unis.

Toutes les pertes sont payées COMPTANT, sans escompte aussitôt qu'elles sont justifiées.

Pertes payées pour l'incendie de Chicago - - - - $3,239,000

Pertes payées pour l'incendie de Boston - - - - $1,427,200

Les pertes et toutes les affaires de la compagnie sont réglées par les officiers et les directeurs à la Nouvelle-Orléans, sans avoir recours à passer notre bureau, ainsi que le font les compagnies étrangères.

—DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS—

Morgan Buckner, Chairman ; Rudolph Wenck, A. Detrille, Jno. W. Leonard.

HENRY V.